

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 24 janvier 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 4 p. (366r, 367r, 368v, 369r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Barthélémy Godin, 24 janvier 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43201>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Alexandre Barthélémy \(1827-1876\)](#)

Lieu de destination Étreux (Aisne)

Description

Résumé Sur la liquidation de la fonderie de Barthélémy Godin. Jean-Baptiste André Godin rappelle à son frère que son intention de liquider son entreprise remonte à plusieurs années et lui fait observer qu'il pourrait éviter de lui servir des phrases entortillées et des insultes pour lui demander de l'aide dans cette liquidation. Jean-Baptiste André Godin voudrait d'abord qu'il soit reconnu qu'il n'est pour rien dans la fondation de la fonderie de son frère, concurrente de la sienne, pas davantage que dans sa ruine, et qu'il a même renoncé à le poursuivre pour contrefaçon et surmoulage. Godin veut bien étudier les propositions de son frère sur le rachat de marchandises et de matériel. Il l'avertit toutefois qu'il ne fera que le strict nécessaire si son frère continue à penser, comme il l'a exprimé dans sa lettre du 19 janvier, qu'il est cause de sa ruine, car il vaut avant tout sauvegarder les intérêts de la population du Familistère.

Mots-clés

[Conflit](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
